

Assermentation
M. Ali Uregen

- Vu la démission de Mme Jacqueline Nyake, Conseillère municipale en date du 1^{er} décembre 2024 ;
- Vu les articles 164, 165 et 180 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982,
- Vu l'article 8 de la loi sur l'administration des communes, du 13 avril 1984,
- Vu l'acceptation du mandat de Conseiller municipal par M. Ali Uregen ;
- Vu la lettre de la Chancellerie d'Etat, service des votations et élections du 15 novembre 2024 ;

il a été procédé :

par M. Florian Wünsche, président, en présence du Conseil municipal réuni en séance le 11 février 2025 ;

à l'assermentation de Ali Uregen, Conseiller municipal en remplacement de Mme Jacqueline Nyake démissionnaire.

Le Président :

Le Secrétaire :

Le 1^{er} vice-Secrétaire :

M. Florian Wünsche

M. Julien Niklaus

M. Pierre Bickel